

Cinéma ou audiovisuel ?

D'une manière générale, les BTS ou écoles d'**audiovisuel** forment plutôt des techniciens pour la télévision.

Les études de **cinéma** quant à elles sont de deux sortes : une approche théorique, qu'on trouve en université, et qui mène à des métiers de l'enseignement ou de la critique, et une approche pratique, pour *faire* du cinéma, qu'on trouve essentiellement dans les écoles de cinéma (à commencer par les deux grandes écoles publiques que sont la Fémis et Louis Lumière) et dans certains masters et licences professionnels.

Les BTS Métiers de l'Audiovisuel

Un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) est un **diplôme national** de l'enseignement supérieur obtenu après une formation en **deux ans** dispensée généralement dans des établissements secondaires à des élèves déjà titulaires du baccalauréat et recrutés sur dossier. Il existe différentes **options** possibles :

- gestion de la production
- métiers de l'image
- métiers du son
- techniques d'ingénierie et d'exploitation des équipements
- métiers du montage et de la postproduction

Ces formations comportent également des stages en milieu professionnel.

Le programme pédagogique national des BTS Métiers de l'Audiovisuel est à télécharger ici : https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/BTS_metiers_audiovisuel.pdf

Lieux :

Dans l'académie de Nantes, le **lycée Léonard de Vinci à Montaigu** propose les cinq options possibles.

Site du lycée : <http://vinci.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

portes ouvertes le samedi 2 février 2019

Vous trouverez ici la liste complète des lycées et des établissements privés proposant cette formation : <http://www.cinemadfilms.com/pages/etablisements/etablisements-proposant-le-bts-metiers-de-l-audiovisuel.html#Loire>

Poursuite d'études :

la formation en BTS est normalement professionnalisante, mais il est toujours possible de prolonger ses études en Licence professionnelle par exemple ou de passer à l'issue de la deuxième année les concours d'entrée dans les grandes écoles de cinéma : Fémis, Louis Lumière, ENSATT, INSAS, ...

Si vous êtes intéressés davantage par les questions de décor et de scénographie, le **BTS Design d'espace**, en **Arts Appliqués** pourrait plutôt vous convenir, comme le **DPEA scénographe** proposé par quelques **écoles des beaux-arts**, à commencer par celle de **Nantes**.

<https://beauxartsnantes.fr/dpea-sc%C3%A9nographie>

Portes ouvertes le 2 février 2019

Les écoles et grandes écoles

Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière (<https://www.ens-louis-lumiere.fr/>) :

elle propose trois sections (Son, Cinéma et Photographie) et dure trois ans. On y accède à bac +2 par un concours très sélectif (16 places par section).

Portes ouvertes généralement à la fin du mois de novembre (le 24 en 2018)

La Fémis (<http://www.femis.fr/>) :

sept départements dans la voie générale accessibles à bac +2 par un concours très sélectif (4 à 6 places par département seulement par an !), quatre années d'études : **Production, Scénario, Réalisation, Son, Image, Décor, Montage**, mais aussi **Script, Distribution-exploitation et Séries TV** dont les conditions d'études et de recrutement diffèrent un peu.

Portes ouvertes le 8 décembre 2018

Ces deux écoles recrutent à Bac +2. Les candidats au concours viennent de filières variées, de l'université, de BTS ou de classes préparatoires.

L'ESAV :

l'Ecole Supérieure de l'Audio Visuel, à Toulouse, recrute également à bac +2 sur concours. Elle a la particularité d'être liée à l'université de Toulouse et propose une formation sur trois ans qui peut être complétée par des recherches allant jusqu'au doctorat.

L'INSAS :

c'est la grande école de cinéma belge, accessible également sur concours. <http://insas.be/>

Portes ouvertes généralement fin mars

La Cinéfabrique (<http://cinefabrique.fr/>) :

cette école, située à Lyon, est accessible sur concours dès 18 ans, avec ou sans bac. Elle propose une formation en trois ans aux métiers du son, du montage, du scénario, de la production et de l'image.

Les inscriptions au concours d'entrée sont possibles jusque début avril.

L'ENSATT (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre) :

située à Lyon, elle propose également des formations de concepteur lumière et de scénographe.

Le concours est spécifique à chaque parcours. <http://www.ensatt.fr/index.php>

Portes ouvertes généralement début décembre

Il existe trois types de **classes préparatoires** :

- les classes préparatoires **littéraires avec option Cinéma-Audiovisuel**
vous trouverez la liste des 17 lycées les proposant ici :
[http://www.onisep.fr/content/search?actionRecherche=1&limit=25&filters\[formation_attr_identifiant_si\]\[\]=8161](http://www.onisep.fr/content/search?actionRecherche=1&limit=25&filters[formation_attr_identifiant_si][]=8161)
- la classe préparatoire **Ciné-Sup**, spécifiquement dédiée à cette formation et située à Nantes
<http://guisthau.paysdelaloire.e-lyco.fr/le-superieur/cine-sup/>
- les classes préparatoires **privées**. Attention, sans convention avec l'université, elles peuvent ne pas fournir d'équivalence à la fin de ces années d'études.

Les écoles privées :

très nombreuses, elles délivrent pour la plupart des certificats d'établissement et, pour quelques unes, des diplômes d'Etat. On y entre généralement directement après le baccalauréat. Si vous êtes intéressés par ce type d'école, renseignez-vous non seulement sur le montant de l'inscription, qui peut parfois être très élevé, mais aussi sur le diplôme qu'elles procurent et les formations qu'elles proposent : quelle est la part de la pratique dans le cursus : combien de réalisations ? Dans quelles conditions ? Avec quel matériel ?

Les écoles d'art

Certaines écoles d'art proposent une spécialisation dans l'image animée ou le cinéma comme

- l'école média art fructidor du Grand Chalon à Chalon-sur-Saône
(<http://emafructidor.com/ema/enseignement-superieur/>)
- l'école européenne supérieure de l'image à Angoulême et Poitiers (<https://www.eesi.eu/site/>)
- l'école supérieure d'art et de design d'Amiens (<http://www.esad-amiens.fr/>)
- l'école nationale supérieure d'art de Paris Cergy (<http://www.ensapc.fr/fr/>)

L'université

Les spécialités et mentions des Licences, des Masters, DU (diplôme propre à une université, différent d'un diplôme d'Etat) et Doctorats ouvrent des voies professionnelles dans différents secteurs du Cinéma et de l'Audiovisuel : production, réalisation, scénario, montage, droit et gestion de l'audiovisuel, métiers du documentaire, nouveaux médias ...

Où étudier ?

Aucune université ne propose ce type de formation dans notre académie. Mais on en trouve à Rennes, Poitiers, Paris ...

Voir sur ce lien la liste des universités et leurs spécialités :

<http://www.cinemadfilms.com/pages/etablissements/universites-formations-universitaires-cinema-audiovisuel.html#Liste>

Licence ou licence professionnelle ?

L'accès à la licence se fait après le baccalauréat, elle conduit à un diplôme de type bac+3 qui peut permettre une poursuite d'études orientée davantage vers la recherche, l'enseignement, la critique, ou un passage en master professionnel.

Pour entrer en licence professionnelle, il faut avoir déjà fait deux ans d'études supérieures (BTS, DUT, L2) ; on y trouve une formation professionnalisante en un an (par exemple en montage, étalonnage, montage son, ...).